



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 12/03/2025

Echéance le : 30/04/2025

EQUIPE NUIT

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

TVA : FR12902550565

TVA : FR12902550565										
N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande
5080612	0165285			Zone Expedition : 03						5825371
Désignation				N° Pièce	Quantité ou temps	C	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 5825371 DU 12/03/2025 **										
AL-520-FD										
ETIQUETTE CODE TRANSPONDEUR				616086	1,00	4	4,15		4,15	4,15
----- SOUS-TOTAL PIECES -----										
4,15										
CHER CLIENT										
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.										
VOUS Y RETROUVEREZ VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS										
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.										
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT										
					</					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 5080612 N° Client 0165285 N° Commande 5825371

Echéance le : 30/04/2025

12/03/2025 4,98



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi (3,00% à 3,00% tous les jours) (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.